# Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal Commune de Dietwiller

# Séance du jeudi 7 septembre 2023 à 19h

#### Sous la présidence du Maire, Christian FRANTZ

Etaient présents : Pierrette KEMPF, Raymonde SEILER (à partir du point 3), Richard LIEBY, adjoints

Claude SCHULLER, André BECK, Dominique RISTORCELLI, Michel BOBIN, Emmanuelle BONDUELLE, Elodie DEMARE, Eléonore JEAN DIT PANNEL, Charles KREMPPER, Elodie GERUM, Guillaume POIMBOEUF, conseillers municipaux

### Absents excusés avec procuration:

Alain MORILLON procuration à Richard LIEBY

#### Absents excusés sans procuration:

Raymonde SEILER (jusqu'au point 2)

En présence : de Annie DEVEY (secrétariat)

Quorum: 8. – présents 13 (jusqu'au point 2) – 14 (à partir du point 3)

Secrétaire de séance : Pierrette KEMPF

Convocation du 31/08/2023

#### Ordre du jour:

- 1. Désignation du secrétaire de séance
- 2. Approbation du procès-verbal du 27 juillet 2023
- 3. Modifications des statuts du Syndicat de Communes de l'Ile Napoléon
- 4. Décision modificative n°1 Budget 2023 investissements
- 5. Contrat d'approvisionnement en plaquettes bois saison 2023/2024
- 6. Emplois été : heures complémentaires
- 7. Délégations au maire 1° marchés inférieurs à 10 000 € HT
- 8. Réfection des chéneaux de l'église avenant n°01
- 9. Compte rendu des délégués des syndicats et Mulhouse Alsace Agglomération
- 10. Compte rendu des commissions
- Urbanisme : Autorisations d'urbanisme, Périmètre de protection éloigné des captages d'eau potable
- Evénements : Les Dietwilleroises, Journées du patrimoine : chantier de restauration de la Vieille Tour, Eglise ouverte, 1,2,3 Bougez, inauguration du chemin entre Schlierbach et Dietwiller, concert de la Barcarolle, Filature Mulhouse, expo de photos anciennes, soirée 'Années 80'
- 11. Divers
- Piste cyclable le long de la RD201 de Habsheim à Schlierbach (Sierentz) : Arrêté préfectoral
- Chemin réalisé le long de la RD6bis vers le lotissement Reckholder (les Genévriers)
- Voie centrale banalisée rue d'Eschentzwiller
- Plantation de haie avec 'Haies Vives d'Alsace' entre Eschentzwiller et Dietwiller
- Chasse communale : abandon du produit de la chasse
- Autorisation donnée à la boucherie Canina de Habsheim
- Vitesse excessive sur des chemins macadamisés : rue du Raisin
- Chloration de l'eau potable- courrier ARS
- Prochaines séances du Conseil Municipal

Monsieur le Maire demande qu'un point soit ajouté à l'ordre du jour : point n° 8, avenant au marché de travaux de réfection des cheneaux de l'église. Le Conseil Municipal donne son accord.

#### 1. Désignation du secrétaire de séance

Mme Pierrette KEMPF est désignée comme secrétaire de séance.

Signatures : Le Maire Christian FRANTZ, La secrétaire Pierrette KEMPF

2. Approbation du procès-verbal du 27 juillet 2023

Le procès-verbal de la séance du jeudi 27 juillet 2023 est approuvé à l'unanimité.

Signatures : Le Maire Christian FRANTZ, La secrétaire Pierrette KEMPF

3. Modifications des statuts du Syndicat de Communes de l'Île Napoléon

Monsieur le Maire expose :

L'article 12 des statuts du syndicat recouvre l'ensemble des dispositions relatives à ses recettes et à ses dépenses, et fixe notamment :

- les contributions forfaitaires annuelles des communes de Baldersheim, Battenheim, Dietwiller, Habsheim, Rixheim et Sausheim ainsi que celle de la commune d'Illzach;
- la participation de ces mêmes communes aux dépenses d'administration générale (§12.1);
- la répartition des dépenses liées au fonctionnement des Centres de Loisirs Sans Hébergement et des actions en faveur de la jeunesse (§12.2.);
- la ventilation entre les communes concernées, de l'enveloppe d'investissement globale destinée à couvrir les dépenses liées aux compétences transférées, hormis celles relatives aux CLSH (§12.5.);
- les modalités de remboursement des emprunts (§12.6.).

La rédaction actuelle de cet article, pour partie inspirée de certains usages au sein de l'excommunauté de communes de l'Île Napoléon, dont les communes de Baldersheim, Battenheim, Dietwiller, Habsheim, Rixheim et Sausheim ont « hérité » à travers les attributions de compensation de la taxe professionnelle (ACTP) est à l'origine d'un déséquilibre dans la ventilation de ce qu'il est communément appelé « l'enveloppe d'investissement ».

Le principe mis en œuvre à la création du syndicat, aboutissait ainsi, pour les communes précitées, à une répartition qui se déclinait comme suit :

-	Baldersheim	620 047 €	(soit 68,01 % de sa contribution)
-	Battenheim	438 997 €	(soit 55,82 % de sa contribution)
-	Dietwiller	433 599 €	(soit 64,59 % de sa contribution)
-	Habsheim	782 727 €	(soit 74,49 % de sa contribution)
-	Rixheim	1 541 258 €	(soit 61,48 % de sa contribution)
	Sausheim	1 439 451 €	(soit 53,59 % de sa contribution)

A l'issue de plusieurs réunions de travail regroupant l'ensemble des vice-présidents/maires

concernés, il a donc été décidé de refondre la rédaction de l'article 12 des statuts, afin de parvenir à une répartition qui respecte l'équité entre les différentes communes.

Il est présenté à l'assemblée les propositions de modifications statutaires (en bleu) en regard, pour chaque paragraphe impacté, de sa rédaction actuelle (en noir). Le projet de modification des statuts a été transmis aux membres du Conseil Municipal.

# ARTICLE 12

Rédaction actuelle	Rédaction nouvelle proposée
/	
Les recettes du budget du syndicat comprennent :	Les recettes du budget du syndicat comprennent ;
La contribution des communes de Baldersheim, Battenheim, Dietwiller, Habsheim, Illzach, Rixheim et Sausheim, est fixée comme suit :  □ Baldersheim	Use La contribution des communes de Baldersheim, Battenheim, Dietwiller, Habsheim, Rixheim et Sausheim, est fixée comme suit :  □ Baldersheim
12.1. Dépenses d'administration générale	12,1. Dépenses d'administration générale
La contribution des communes de Baldersheim, Battenheim, Dietwiller, Habsheim, Illzach, Rixheim et Sausheim	La contribution des communes de Boldersheim, 8attenheim, Dietwiller, Habsheim, Rixheim et Sausheim
/	/
Le faux de parlicipation de chaque commune est le suivant :         o       Baldersheim       11,43 %         o       Battenheim       8,57 %         o       Dietwiller       8,57 %         o       Habsheim       14,29 %         o       Illzach       0,13 %         o       Rixheim       28,44 %         o       Sausheim       28,57 %	Le taux de participation de chaque commune est calculé au prorata du montant de la contribution versée au syndicat, rapporté au montant total des contributions versées par l'ensemble des communes, soit :   o Baldersheim
12.2. Dépenses liées au fonctionnement des centres de loisirs sans hébergement et actions en faveur de la jeunesse	12.2. Dépenses liées au fonctionnement des centres de loisirs sans hébergement et actions en faveur de la jeunesse

Pour les communes de Baldersheim, Battenheim, Dietwiller, Habsheim, Rixheim et Sausheim, la contribution est calculée au prorata du montant d'ACTP perçu, rapporté au montant total des ACTP perçues par l'ensemble des communes; cette contribution est corrigée :

Pour les communes de Baldersheim, Battenheim, Dietwiller, Habsheim, Rixheim et Sausheim, la contribution est calculée en appliquant les taux de participation détaillés au § 12.1 au coût global de la compétence pour l'ensemble du territoire du syndicat ; cette contribution est corrigée :

#### 12.5. Dépenses liées aux compétences transférées

Pour l'ensemble des dépenses liées aux compétences qu'elles ont transférées, hormis celles concernant le fonctionnement des centres de loisirs sans hébergement et actions en faveur de la jeunesse, les communes de Baldersheim, Battenheim, Dietwiller, Habsheim, Rixheim et Sausheim disposent d'une enveloppe qui s'établit comme

0	Baldersheim	620 047 €
0	Battenheim	438 997 €
0	Dietwiller	433 599 €
0	Habsheim	782 727 €
0	Rixheim	1 541 258 €
О	Sausheim	1 439 451 €
/		

12.6. Contribution au remboursement des emprunts

#### 12.5. Dépenses liées aux compétences transférées

Pour l'ensemble des dépenses liées aux compétences qu'elles ont transférées, hormis celles concernant le fonctionnement des centres de loisirs sans hébergement et les actions en faveur de la jeunesse, les communes de Baldersheim, Battenheim, Dietwiller, Habsheim, Rixheim et Sausheim disposent d'une enveloppe correspondant à 61,02 % de leur contribution (montant mentionné au premier alinéa de l'article 12), soit :

0	Baldersheim	556 321 €
0	Battenheim	479 888 €
0	Dietwiller	409 651 €
0	Habsheim	641 253 €
0	Rixheim	1 529 716€
0	Sausheim	1 639 249 €
0	Total	5 256 078 €

12.6. Remboursement des emprunts

Le reste du document demeure sans changement.

Le comité syndical du SCIN a approuvé cette modification des statuts par délibération du 19 juillet 2023.

Les communes sont directement saisies et disposent d'un délai de trois mois pour se prononcer. À défaut, leur décision est réputée favorable.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer par rapport aux différentes dispositions statutaires modificatives présentées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

approuve les propositions de modifications statutaires présentées.

Signatures : Le Maire Christian FRANTZ, La secrétaire Pierrette KEMPF

#### Décision modificative n°1 Budget 2023 – investissements

Il est proposé la décision modificative suivante pour les travaux de restauration de la Vieille Tour et des abords:

- prise en compte des subventions;
- augmentation des dépenses d'investissement;
- des opérations d'ordre comptables.

Article - Chapitre		Budget 2023	Décision modificative n°1 du 07/09/2023	Budget 2023 après DM n°1
TOTAL Dépenses de Fonctionnement		2 013 217,41 €		2 013 217,41 €
TOTAL Recettes de Fonctionnement		2 013 217,41 €	www	2 013 217,41 €
TOTAL Dépenses d'Investissement		963 547,63 €	+ 262 613,34 €	1 226 160,97 €
231	Immobilisations corporelles en cours	268 667,42 €	+ 220 000,00 €	488 667,42 €
231 (041)	Immobilisations corporelles en cours – opération d'ordre	0,00 €	+ 42 613,34 €	42 613,34 €
TOTAL Recettes d'Investissement		963 547,63 €	+ 262 613,34 €	1 226 160,97 €
1311	Subvention d'investissements  – Etat et établissements nationaux	0,00 €	+ 100 000,00 €	100 000,00 €
1312	Subvention d'investissements – Région	0,00 €	+40 000,00 €	40 000,00 €
1313	Subvention d'investissements  – Département	0,00 €	+80 000,00 €	80 000,00 €
203 (041)	Frais d'études, recherche – opération d'ordre	0,00 €	+ 42 613,34 €	42 613,34 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité donne son accord pour la décision modificative décrite ci-dessus.

Signatures : Le Maire Christian FRANTZ, La secrétaire Pierrette KEMPF

# 5. Contrat d'approvisionnement en plaquettes bois – saison 2023/2024

Il est proposé de renouveler le contrat d'approvisionnement en plaquettes bois pour la chaufferie des bâtiments communaux, avec l'entreprise SUNDGAU COMPOST / AGRIVALOR.

#### Le marché inclut:

- la fourniture et livraison de plaquettes bois qualité 'criblée' pour la chaufferie des bâtiments communaux pour une durée de 1 an ;
- taux d'humidité : 25 à 30% ; Fraction principale >80% masse : 30\*20\*10 ; fraction grossière < 20% masse : 50\*30\*10 ; Fines < 1%
- 156 € HT / tonne

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- d'engager la dépense correspondant à la fourniture et livraison de plaquettes bois pour la chaufferie des bâtiments communaux pour une durée de 1 an;
- de retenir l'offre de l'entreprise SUNDGAU COMPOST/ AGRIVALOR;
- d'autoriser Monsieur le Maire à notifier cette décision à l'entreprise et à signer l'acte d'engagement ;

\_\_\_\_\_\_

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document et effectuer toute démarche nécessaire à la bonne réalisation de ce marché.

Signatures : Le Maire Christian FRANTZ, La secrétaire Pierrette KEMPF

### 6. Emplois été: heures complémentaires

Pour terminer divers travaux, le contrat de Amadéo PHISBIEN a été prolongé de 2 jours (14h).

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité approuve cette prolongation. La rémunération est fixée au 1<sup>er</sup> échelon de l'échelle C1, indice brut 367, indice majoré 361. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2023, chapitre 012, charges et rémunérations du personnel.

Signatures : Le Maire Christian FRANTZ, La secrétaire Pierrette KEMPF

# 7. Délégations au maire – 1° marchés inférieurs à 10 000 € HT

Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales;
- Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération du Conseil Municipal en date du 28/05/2020; précisée par délibération du 18/09/2020;
- Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de cette délégation ;

Le Conseil Municipal prend acte des décisions suivantes :

1° De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget −pour les montants inférieurs à 10 000 € HT:

Tiers	Objet	Total TTC
BREZAC	Feu d'artifice	3 000,00 €

Signatures : Le Maire Christian FRANTZ, La secrétaire Pierrette KEMPF

# 8. Réfection des chéneaux de l'église - avenant n°01

Les travaux de remise en état des cheneaux de l'église et la repose de crochets à neige ont été décidés par délibération du 13/04/2023 pour un montant de 20 061,14 € HT.

Il est proposé d'utiliser la présence de l'échafaudage pour remplacer les planches d'égout.

Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal - Commune de Dietwiller

Ces travaux correspondant à la dépose, mise en décharge et repose de la planche d'égout en panneau trois plis, représentent une plus-value de 1 372,68 € HT (avenant n°01), soit 6,84 % du montant du marché initial.

Le montant total des travaux passe de 20 061,14 € HT à 21 433,82 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- d'accepter l'avenant 01 décrit ci-dessus et d'autoriser la dépense correspondante ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document y afférent.

Signatures : Le Maire Christian FRANTZ, La secrétaire Pierrette KEMPF

9. Compte rendu des délégués des syndicats et Mulhouse Alsace Agglomération

Néant

## 10. Compte rendu des commissions

#### Urbanisme:

- autorisations d'urbanisme dossiers en cours, accordés ou refusés ;
- le contrôle de légalité a relevé l'absence de mention du périmètre de protection éloigné des captages d'eau potable sur les permis de construire. Cette remarque n'avait jamais été faite auparavant. Ce périmètre concerne la partie Est de la partie urbanisée du village et sera mentionné à l'avenir.

#### **Evénements:**

- Les Dietwilleroises : samedi 16 septembre 2023. Départ des coureurs 9h30, départ des marcheurs 9h45.
- Journées du patrimoine : chantier de restauration de la Vieille Tour : samedi 16 septembre, de 17h à 18h, en présence de l'architecte JL ISNER, du maçon chef de chantier et d'un tailleur de pierres.
- Dimanche 17 septembre : Eglise ouverte dans le cadre de la journée du patrimoine.
- 1,2,3 Bougez: du vendredi 29 septembre au dimanche 1<sup>er</sup> octobre 2023 challenge entre 3 villages Landser, Dietwiller, Schlierbach.

Le nouveau sentier entre Schlierbach (rue du Panorama) et Dietwiller sera inauguré à cette occasion, à 14h.

Plusieurs circuits seront proposés par les communes. Le petit circuit à Dietwiller aura pour thème l'astronomie.

- Dimanche 15 octobre : concert de la Barcarolle à l'église de Dietwiller.
- Billets proposés pour la Filature Mulhouse: un spectacle de marionnettes (L'éloge des araignées) le mercredi 18 octobre à 15h et Ciné- concert (One Piece music symphonie 3, le manga d'Eichiro Odo et l'Orchestre Symphonique de Mulhouse) le jeudi 19 octobre à 19h (billets à tarifs réduits pour les adultes).
- Dimanche 22 octobre : **expo de photos anciennes** (plus de 700) et d'arbres généalogiques de familles de Dietwiller.
- Samedi 25 novembre : soirée 'Années 80'.

#### 11. Divers

Projet d'aménagement d'une piste cyclable le long de la RD201 de Habsheim à Schlierbach (Sierentz): Arrêté préfectoral du 03/08/2023 autorisant le personnel de la CeA à pénétrer sur les parcelles privées pour les travaux d'étude préalables.

Chemin réalisé le long de la RD6bis vers le lotissement Reckholder (les Genévriers), permettant aux piétons de circuler plus facilement.

La chaussée à voie centrale banalisée (CVCB) rue d'Eschentzwiller est un moyen de partager la chaussée avec les vélos, encore peu répandu. Les panneaux vont être installés pendant le mois de septembre et les règles d'usage sont à nouveau expliquées dans ce bulletin, sur le site internet et sur la page Facebook 'Dietwiller Infos'.

Plantation de haie entre Eschentzwiller et Dietwiller, avec 'Haies Vives d'Alsace' et des habitants de Dietwiller et Eschentzwiller, samedi 25 novembre 2023.

Chasse communale: plus de 2/3 des propriétaires représentant plus de 2/3 des surfaces ont donné leur accord pour l'abandon du produit de la chasse à la commune. Ce montant sera reversé à la Caisse d'Accident Agricole et viendra en déduction des cotisations dues par les propriétaires.

Autorisation donnée à la boucherie Canina de Habsheim : 1 fois / semaine sur la place Allemans du Dropt.

Vitesse excessive sur des chemins macadamisés: des riverains de la rue du Raisin se plaignent de la vitesse excessive de certains véhicules. Les dos d'âne demandés posent des problèmes aux agriculteurs qui sont les utilisateurs de ces chemins. D'autres solutions devront être envisagées.

Chloration de l'eau potable : l'ARS a envoyé un courrier expliquant les raisons de la présence de chlore dans l'eau. Un réglage et une légère diminution du chlore à la sortie du réservoir de Schlierbach a aussi été annoncée. Ce courrier a été transmis une représentante des pétitionnaires.

Prochaines séances du Conseil Municipal: jeudi 19 octobre 2023 et jeudi 30 novembre 2023.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20 heures 40 minutes.

# Feuillet de clôture du procès-verbal du Conseil Municipal du 07/09/2023

Sous la présidence du Maire, Christian FRANTZ

Etaient présents: Pierrette KEMPF, Raymonde SEILER (à partir du point 3), Richard LIEBY, adjoints; Claude SCHULLER, André BECK, Dominique RISTORCELLI, Michel BOBIN, Emmanuelle BONDUELLE, Elodie DEMARE, Eléonore JEAN DIT PANNEL, Charles KREMPPER, Elodie GERUM, Guillaume POIMBOEUF conseillers municipaux Absents excusés avec procuration: Alain MORILLON procuration à Richard LIEBY Absents excusés sans procuration: Raymonde SEILER (jusqu'au point 2)

Quorum: 8. – présents 13 (jusqu'au point 2) – 14 (à partir du point 3)

Secrétaire de séance : Pierrette KEMPF

#### Liste des délibérations :

	Approbation	Date de transmission au contrôle de légalité et affichage
D20230907001 Désignation du secrétaire de séance	approuvée	11/09/2023
D20230907002 Approbation du procès-verbal du 27 juillet 2023	approuvée	11/09/2023
D20230907003 Modifications des statuts du Syndicat de Communes de l'Île Napoléon	approuvée	11/09/2023
D20230907004 Décision modificative n°1 Budget 2023 – investissements	approuvée	11/09/2023
D20230907005 Contrat d'approvisionnement en plaquettes bois – saison 2023/2024	approuvée	11/09/2023
D20230907006 Emplois été : heures complémentaires	approuvée	11/09/2023
D20230907007 Délégations au maire – 1° marchés inférieurs à 10 000 € HT	approuvée	11/09/2023
D20230907008 Réfection des chéneaux de l'église – avenant n°01	approuvée	11/09/2023

Date de réception du contrôle de légalité : 14/09/2023

Approbation du procès-verbal du 07/09/2023 : Approuvé le 26 octobre 2023

#### Membres du Conseil Municipal présents ou représentés

Sous la présidence du Maire, Christian FRANTZ

Etaient présents : Pierrette KEMPF, Richard LIEBY, adjoints

André BECK, Emmanuelle BONDUELLE, Elodie DEMARE, Charles KREMPPER, Elodie

GERUM conseillers municipaux

Absents excusés avec procuration: Alain MORILLON procuration à André BECK, Michel BOBIN procuration à Christian FRANTZ, Dominique RISTORCELLI procuration à Richard LIEBY,

Claude SCHULLER procuration à Pierrette KEMPF, Raymonde SEILER, procuration à Emmanuelle BONDUELLE, Guillaume POIMBOEUF procuration à Elodie GERUM, Eléonore JEAN DIT PANNEL procuration à Elodie DEMARE

Quorum: 8 – présents: 8

Secrétaire de séance : Pierrette KEMPF

Ju

Le Maire, Christian FRANTZ

La Secrétaire, Pierrette KEMPF

	présent / absent / procuration à	signature
Christian Frantz	Present	Spr
Pierrette Kempf	Tresocola	Vone
Alain Morillon	Promeroh:	
Raymonde Seiler	Présenta	
Richard Lieby	Princh.	
Emmanuelle Bonduelle	preento	Latimite
Michel Bobin		Present
Elodie Demare	4	Present
Claude Schuller	Présent	
Dominique Ristorcelli	Present	Har.
André Beck	Présent.	JAMB.
Eleonore Jean Dit Pannel	Dibl prist	7-10-K
Charles Krempper	Marphi	Present.
Elodie Gerum	presente	Sonn
Guillaume Poimboeuf	Resent	